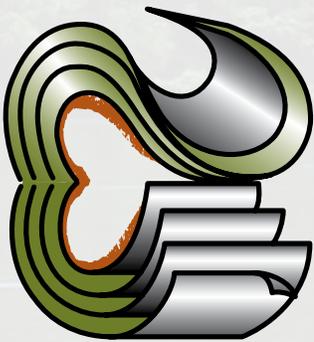


Rapport Annuel 2011-2012

Commission scolaire
au
Cœur-des-Vallées



Mot du président et du directeur général

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2011-2012 de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées. Tel que la *Loi sur l'instruction publique* le prévoit, nous désirons présenter à notre communauté les résultats obtenus par la commission scolaire au regard de sa mission, de ses valeurs et des objectifs de son *Plan stratégique 2010-2015*, qui est aligné sur les éléments de la *Convention de partenariat* signée avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La mise en évidence des enjeux de l'heure dans le réseau de l'éducation et dans notre organisation était à nos yeux importante dans ce rapport annuel afin d'interpeller tous les parents de nos élèves, tout notre personnel et tous nos partenaires face à la réussite de nos jeunes. Si nous ne remettons plus en doute l'importance d'une école dans son village, nous devons cependant encore faire appel à toute la communauté pour soutenir la réussite des élèves.

Il faut le dire haut et fort, trop de jeunes quittent l'école sans diplôme ni qualification, sans but précis ou, au mieux, pour intégrer le marché du travail. Nous savons que plusieurs entreprises qui ont des besoins de main-d'œuvre urgents, peuvent être tentées d'offrir aux jeunes un emploi à court terme, mais à quel prix pour l'avenir de ceux-ci? Lors d'un ralentissement économique, ces jeunes sont les premiers à perdre leur emploi. À la CSCV, c'est un garçon sur deux qui ne complètera pas sa formation! Village par village, nous devons nous sentir interpellés par l'accompagnement de ces jeunes et leur capacité à intégrer la vie active, comme tout bon citoyen. Nous le savons, l'école doit faire l'impossible pour scolariser et soutenir la réussite de chacun. Tout le monde au village devrait dire à ces jeunes que leur place est à l'école et tous devraient les encourager à persévérer!

La progression des résultats de nos élèves au cours des dernières années nous indique que nous sommes sur la bonne voie. Nous voulons remercier le personnel, aussi bien dans les établissements qu'au centre administratif, pour son inestimable apport et son engagement, les parents, les partenaires ainsi que les membres des conseils d'établissement, du comité de parents, du comité EHDAA et du Conseil des commissaires.

À une époque où nous devons faire des choix importants, nous souhaitons vous rappeler les valeurs prioritaires de notre organisation : l'engagement, la fierté, la rigueur, la persévérance et le respect et vous assurer que toutes les actions que nous posons au quotidien sont centrées sur la réussite de tous les élèves.

Bonne lecture!



Sylvain Léger,
Président du Conseil
des commissaires



Raynald Goudreau,
Directeur général

Le portrait de la CSCV

Près de 6500 élèves

- › 525 au préscolaire
- › 2932 au primaire
- › 2312 au secondaire
- › 288 en formation professionnelle
- › 367 en formation générale adulte

Un parc immobilier de 24 bâtiments

- › 14 écoles primaires
- › 2 écoles primaires/secondaires
- › 3 écoles secondaires
- › 1 centre de formation professionnelle
- › 2 centres de formation générale adulte
- › 1 centre administratif

Près de 800 employés réguliers

- › 417 enseignants
- › 277 membres du personnel de soutien
- › 37 professionnels
- › 43 gestionnaires et environ 290 employés temporaires

Un budget total de 70 millions \$

- › 77% du budget en services directs aux élèves
- › 11% en entretien des biens et amortissement
- › 6% en coûts administratifs
- › 12% des revenus provenant de la taxe scolaire

Planification stratégique et convention de partenariat, reddition de compte

Vous retrouverez dans les prochaines lignes la reddition de compte de la deuxième année de notre plan stratégique qui s'échelonne de l'année 2010 à l'année 2015. Les objectifs de ce plan stratégique sont également liés à la convention de partenariat qui fut signée avec la ministre de l'Éducation le 6 août 2010 et dont voici les résultats.

Objectifs et cibles

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectif 1 : Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans.

Indicateur : Parmi les élèves inscrits pour la première fois en 1^{ère} secondaire au 30 septembre d'une année donnée, la proportion de ceux qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, ASP) ou une première qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMSS, CFPT) :

- Après une période de 7 ans au secondaire, en formation générale des jeunes;
- Avant l'âge de 20 ans, en formation professionnelle ou en formation générale des adultes.

Cohorte 2001-2002 (résultats juin 2008)	Cohorte 2003-2004 (résultats juin 2010)	Cohorte 2004-2005 (résultats juin 2011)	Cohorte 2008-2009 (résultats juin 2015)
Situation de départ 62,2 %	Résultat antérieur 62,7 %	Dernier résultat disponible 59,8 %	Cible à atteindre en 2015 72 %

Commentaires : Le dernier résultat de 59,8 % nous confronte à un recul de 2,9 % par rapport à l'année antérieure. Cette statistique nous parle des résultats des élèves qui avaient commencé leur première secondaire à l'automne 2004, de l'ensemble des services qui leur ont été offerts dans les 7 années qui ont suivi, mais également du retard scolaire que certains d'entre eux avaient pris au primaire. Il faut en être conscient, ce taux de diplomation et de qualification interpelle l'ensemble de notre organisation (maternelle, primaire, secondaire, FGA et FP) sur un espace-temps de 14 années de service.

L'analyse plus détaillée des tableaux fournis par le MELS nous permet cependant de mettre en évidence certains éléments encourageants. Les résultats pour le secteur jeune nous permettent d'identifier qu'au cours des deux dernières années (03-04 et 04-05), après 7 ans, le taux de diplomation et de qualification de la CSCV est passé de 51,6 % à 52,7 %. Depuis l'année 2001-2002 où nous étions à 44,8 %, nous avons connu en 3 ans une augmentation de 7,9 % au secteur jeune. Nous sommes encore en arrière par rapport à la région ou à la province, mais il y a progression. Ce même taux après 5 ans de fréquentation au secondaire n'a cessé de s'améliorer au cours des dernières années :

	Cohorte 2003-2004	Cohorte 2004-2005	Cohorte 2005-2006	Cohorte 2006-2007
CSCV	49,3 %	50,5 %	53,3 %	55,0 %
PUBLIC QC	54,9 %	55,6 %	57,5 %	58,3 %
RÉGION 07	52,4 %	53,2 %	55,6 %	53,7 %

Le taux de qualification (CFER, ISPJ, AFP, CFMSS, CFPT) pour notre clientèle jeune s'est aussi accru de 1,1 % entre les années 2003-2004 et 2004-2005, alors qu'il était nettement supérieur à la région et à la

province au cours des dernières années. Nous faisons du bon travail avec notre clientèle EHDA, nous continuons à nous améliorer au secteur jeune, mais nous avons quand même de la difficulté à garder à l'école un nombre important de jeunes qui décrochent ou qui quittent le secteur jeune pour la FGA et la FP. Au cours de la dernière année, c'est en FGA que le taux de diplomation a reculé de -1,4 % et en FP de -2,3 %. Le taux élevé de décrochage en FGA et en FP des jeunes de moins de 20 ans doit nous interpeller globalement comme organisation, et ce, malgré le fait qu'il s'agisse d'une réalité similaire au plan provincial.

Objectif 2 : Diminuer de 2 % par année, le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (FGJ) d'ici 2015.

Indicateur : La proportion de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée, en formation générale des jeunes, qui n'obtiennent pas, durant l'année considérée, ni un diplôme, ni une qualification et ne sont pas inscrits, nulle part au Québec, durant l'année suivante sont des sortants sans diplôme ni qualification.

Année 2007-2008	Année 2008-2009	Année 2009-2010	Année 2014-2015
Situation de départ 34,6 %	Résultat antérieur 23,7 %	Dernier résultat disponible 21,5 %	Cible à atteindre en 2015 24 %

Commentaires : Les dernières données statistiques transmises par le MELS nous amènent à corriger le taux de décrochage scolaire qui nous était attribué en 2008-2009. En effet, l'an passé, le MELS nous indiquait un taux de décrochage de 27,4 % alors que cette année, avec le bilan 4, il l'a ramené à 23,7 %. Le réseau public du Québec se situait pour la même année à 20,1 %. Notre dernière statistique de 21,5 % nous placerait en atteinte de notre cible pour 2015. Bien qu'il s'agisse d'une statistique intéressante qui mette en valeur les efforts faits pour aider chaque jeune, nous devons garder à l'esprit le nombre élevé d'élèves qui sont référés vers la FGA et la FP, sans pour autant être prêts, dans leur maturité, à fournir les efforts et la persévérance nécessaires pour compléter leur formation.

But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française.

Objectif 1 : Améliorer la maîtrise de la langue française

Indicateurs :

- La moyenne des élèves en lecture et en écriture au bilan du 3^e cycle du primaire.
- La moyenne des élèves de 5^e secondaire aux épreuves de juin en lecture et en écriture.

Cible 1 : Lecture primaire 3^e cycle

Résultats juin 2008	Résultats juin 2011	Résultats juin 2012	Résultats juin 2015
Situation de départ 78 %	Résultat antérieur 73 %	Dernier résultat disponible 71,2 %	Cible à atteindre en 2015 83 %

Cible 2 : Écriture primaire 3e cycle

Résultats juin 2008	Résultats juin 2011	Résultats juin 2012	Résultats juin 2015
Situation de départ 74 %	Résultat antérieur 74 %	Dernier résultat disponible 73,1 %	Cible à atteindre en 2015 79 %

Cible 3 : Lecture 5e secondaire

Résultats juin 2008	Résultats juin 2011	Résultats juin 2012	Résultats juin 2015
Situation de départ 65 %	Résultat antérieur 67 %	Dernier résultat disponible 67,6 %	Cible à atteindre en 2015 70 %

Cible 4 : Écriture 5e secondaire

Résultats juin 2008	Résultats juin 2011	Résultats juin 2012	Résultats juin 2015
Situation de départ 69 %	Résultat antérieur 71 %	Dernier résultat disponible 72 %	Cible à atteindre en 2015 74 %

Commentaires : L'évolution des résultats de nos élèves du primaire, au 3e cycle, entre juin 2008 et juin 2012, suggère une légère baisse des résultats moyens (- 1,48 %) en lecture. L'analyse du taux d'élèves en réussite est quant à lui en légère augmentation (+ 1 %), ce qui est positif. La cible de 2015 en lecture (résultat moyen de 83 %) au primaire nous semble encore loin par rapport au résultat de 71,2 %. Bien que nous puissions encourager les élèves les plus forts à se dépasser en augmentant leurs résultats, comme nous le verrons dans le but 3 de notre convention de partenariat, nous croyons que c'est en soutenant mieux les élèves en difficulté que nous ferons des progrès.

Le développement actuel de pratiques modèles dans nos écoles primaires nous permet de regarder l'avenir avec beaucoup d'espoir. En 5e secondaire, les résultats moyens de nos élèves en lecture et écriture se sont légèrement améliorés par rapport à l'année précédente. Les taux de réussite sur ces deux compétences sont relativement stables au cours des trois dernières années. Ces résultats nous encouragent à poursuivre les efforts dans la même direction.

But 3 : L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Objectif 1 : Diminuer le nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves ayant un plan d'intervention.

Indicateur : Le nombre de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves ayant un plan d'intervention.

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Taux de décrochage des élèves ayant un PI au secondaire	10,49 %	9,56 %	9 %	14,04 %

Commentaires : Malgré l'augmentation du nombre d'élèves avec un plan d'intervention qui ont décroché, nous sommes satisfaits des mesures d'aide que nous arrivons à déployer autour de nos élèves à risque et HDAA. Il faut considérer que les résultats des 3 dernières années étaient hors du commun. Les Services éducatifs de la commission scolaire continueront d'accompagner les équipes-écoles relativement à la démarche du plan d'intervention. Leur nombre a cependant explosé au cours des trois dernières années.

Le dépistage plus rapide des élèves à risque et la mise en place des mesures d'aide appropriées demeurent une voie gagnante à poursuivre. La différenciation pédagogique demeure un défi de taille en classe régulière, tout comme la gestion d'une classe d'aide où les besoins de chacun doivent être considérés, dans le respect des besoins du reste du groupe.

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements.

Objectif 1 : Augmenter la sécurité à l'école et réduire la violence.

Commentaires : Nos établissements ont travaillé en 2011-2012 en continuité de l'implantation de leur plan d'action contre la violence. Les discussions sur la place publique quant au projet de loi visant à contrer la violence et l'intimidation nous ont cependant amenés, à la CSCV, à nous préparer pour l'implantation des nouvelles mesures. La mise en place d'une formation spéciale sur l'intimidation pour toutes les écoles et centres fut le temps fort de cette année. La majorité des équipes sont revenues dans leur école avec le projet de réviser leur procédure disciplinaire et de bonifier leur procédure de traitement des plaintes ou des signalements d'intimidation. Le partage d'un cadre de référence théorique commun, dans tous nos établissements, est une pierre angulaire sur laquelle nous pourrions bâtir nos procédures de commission scolaire.

Objectif 2 : Favoriser les saines habitudes de vie dans ses établissements et plus particulièrement la saine alimentation.

Commentaires : Sur la question des saines habitudes de vie, en l'absence de cadre de référence provincial sur l'évaluation de ce volet, nos directions d'établissement ont convenu avec la direction générale de la CSCV de poursuivre la promotion des saines habitudes de vie et de documenter les moyens privilégiés par l'école au cours de l'année 2011-2012. À travers les observations quotidiennes réalisées par le personnel, pour les élèves qui nous inquiéteront (ex. : sommeil insuffisant, mauvaise alimentation, obésité, anorexie), la direction s'est assurée de pouvoir interpellier personnellement ces élèves, avec la collaboration des parents, à travers leur plan d'intervention. Au cours de l'année 2011-2012, nous savons cependant que la politique alimentaire implantée en 2008-2009 est toujours soutenue dans les établissements de la commission scolaire et que les menus de nos cafétérias sont toujours conformes à celle-ci.

Objectif 3 : Faciliter les transitions des élèves lors de leurs différents passages scolaires.

Commentaires : Au cours de l'année 2011-2012, nous avons favorisé l'appropriation du matériel et des nouvelles pratiques promues dans le cadre de ces transitions. Le matériel développé à la CSCV fut partagé sur une base régionale avec nos partenaires. La reconnaissance obtenue nous a alors confirmé la pertinence des mesures que nous avons développées et que nous sommes en train d'implanter dans nos établissements.

Le projet préscolaire s'est poursuivi pour une 4e année. Ce projet de formation rassemble les équipes-écoles et permet aux intervenants qui y participent de se réapproprier le programme du préscolaire dans une perspective de transition vers le primaire. En parallèle, il y a eu poursuite des rencontres pour toutes les enseignantes du préscolaire à l'égard des projets pédagogiques communs.

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.

Objectif 1 : Augmenter le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle de 10 % en 2015.

Indicateur : Le nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle qui sont âgés de moins de 20 ans à chaque année.

Année 2006-2007	Année 2009-2010	Année 2010-2011	Année 2011-2012	Année 2014-2015
Situation de départ 151	Résultat antérieur 140	Résultat antérieur 136	Résultat provisoire 144	Cible à atteindre en 2015 166

Commentaires : Bien que le nombre de 144 élèves de moins de 20 ans en FP, en 2011-2012, nous permette d'espérer l'atteinte de notre cible de 2015, nous sommes inquiets de l'évolution de cette clientèle dans nos services en FP et en FGA. Nous observons souvent chez ces jeunes un niveau de maturité inférieur et une capacité à persévérer moindre que la clientèle adulte. Outre notre programme de pâtisserie pour lequel une liste d'attente nous amène à continger les admissions, nous avons admis en 2011-2012 tous les élèves de moins

de 20 ans qui se sont présentés. Compte tenu du taux de décrochage de cette clientèle, nos programmes de FP et de FGA ont complété l'année avec des déficits substantiels :

- Déficit d'opération en FGA au 30 juin 2012 : - 110 015 \$
- Déficit d'opération en FP au 30 juin 2012 : - 24 877 \$

Nous devons aborder les mouvements de clientèle entre la FGJ et la FGA comme la réalité de vases communicants. Les jeunes à risque (en difficulté d'apprentissage, de motivation ou d'adaptation) qui n'arrivent pas à compléter leur scolarisation au secteur jeune et qui manquent de maturité ou qui n'ont pas de projet personnel sont souvent ceux qui vont décrocher. Le travail de collaboration entre la famille, l'école et les entreprises qui acceptent d'accueillir des stagiaires demeure une voie gagnante à développer dans notre milieu. Plusieurs entrepreneurs ont compris ce rôle d'éducation que nous devons assumer en partenariat pour amener ces jeunes à mieux se connaître et à se préparer pour cette transition à la vie active. Nous les en remercions! Pour aider certains jeunes, comme le dit le proverbe, « Ça prend tout un village! ».

Les principales décisions du Conseil des commissaires et du comité exécutif de la CSCV

Conseil des commissaires

> **Trois orientations prioritaires pour l'année scolaire 2011-2012** – Le Conseil des commissaires a retenu les orientations suivantes :

- La qualité de services
 - > L'appréciation de la contribution de chacun;
 - > La reconnaissance de l'excellence;
 - > L'accompagnement et le soutien des membres du personnel.
- La prévention du décrochage au secondaire, l'accompagnement des élèves à risque et la promotion de la persévérance scolaire
- Le soutien des conseils d'établissement dans l'exercice de leur rôle : appui à l'équipe-école et représentants de leur établissement auprès de la commission scolaire.

> **Cession de l'école Centrale à la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix** – La CSCV a cédé, pour 1 \$, l'école à la municipalité, à la suite de sa fermeture.

> **Prêt de places de stationnement aux usagers du transport collectif de Papineau** – La CSCV a rendu disponible jusqu'à 20 places de stationnement de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau au bénéfice des usagers du transport collectif.

> **Remplacement des serveurs informatiques des centres de données** – Un investissement de plus de 100 000 \$.

> **Modification du territoire de certaines écoles** – L'objectif étant de s'assurer que, dans la mesure du possible, les élèves fréquentent l'école la plus près de leur domicile.

> **Adoption du calendrier scolaire 2012-2013**

> **Adoption du budget révisé 2011-2012** – Le budget révisé prévoyait la réinjection de l'ensemble des surplus des écoles et des centres (1 036 789 \$).

> **Nomination de M. Stéphane Mongeon à titre de commissaire de la circonscription 15** – Cette nomination résultait de la démission de M. Louis-Georges Desaulniers.

> **Déplacement des classes enrichies de l'école du Boisé vers l'école St-Michel (G)** – Ce déplacement progressif s'échelonne jusqu'à la rentrée scolaire 2013-2014.

> **Implantation d'un service de garde à l'école Sacré-Cœur, à Plaisance**

> **Aménagement d'un local de briquetage à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau** – L'aménagement, qui a nécessité un investissement de 72 110 \$ visait à accueillir un programme de formation professionnelle en briquetage afin de répondre aux besoins du marché du travail.

> **Partenariat avec la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette.** Celui-ci visait l'aménagement d'une patinoire extérieure sur les terrains de l'école de la Montagne.

> **Adoption de la Politique linguistique**

> **Adoption de la Politique relative à l'organisation des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage**

> **Adoption des modifications apportées à la Politique d'utilisation des technologies de l'information et des communications**

> **Travaux d'aménagements majeurs dans certaines écoles :**

- École de la Montagne – drainage et accessibilité (106 000 \$)
- École Providence – Phase 2 de la réfection des finis intérieurs (319 400 \$)
- École St-Jean-de-Brébeuf – Phase 2 de la réfection des finis intérieurs (404 800 \$)
- École Adrien-Guillaume – réfection des salles de toilettes (212 600 \$)
- Centre la Cité – aménagements extérieurs (158 500 \$)
- Centre la Cité – aménagements intérieurs (269 300 \$)
- École secondaire Hormisdas-Gamelin – réaménagements intérieur et extérieur (188 200 \$)
- École Mgr Charbonneau – accessibilité universelle (57 150 \$)
- École secondaire Louis-Joseph-Papineau – aménagement des locaux d'ébénisterie (356 850 \$)

> **Signature des contrats avec les transporteurs (d'une valeur de 4,5 millions \$)**

> **Entente de service de soutien technique avec la MRC de Papineau** – La CSCV supporte la MRC Papineau, et ses municipalités, au niveau du fonctionnement du parc informatique ainsi qu'au niveau des services Web et de la surveillance réseau.

> **Contrat d'entretien du réseau de fibres optiques (127 500 \$)**

> **Demande d'agrandissement du CFP Relais de la Lièvre-Seigneurie adressée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport** – Cette demande vise à mieux répondre aux besoins des programmes de cuisine et de cuisine du marché.

Comité exécutif

- > **Achat d'ordinateurs portables pour les enseignants (d'une valeur de 51 000 \$)**
- > **Protocole d'entente avec la Caisse Desjardins de la Basse-Lièvre** – Le montant de 15 000 \$ a permis de procéder à l'aménagement de la cour de l'école de la Montagne, à Notre-Dame-de-la-Salette.
- > **Contrat d'entretien ménager de l'école du Boisé**

- > **Travaux d'aménagements des locaux situés à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau (d'une valeur de 63 135 \$)**
- > **Protocole d'entente avec Énergie renouvelable Brookfield** – Le montant de 20 000 \$ a permis de procéder à l'aménagement de la cour de l'école de la Montagne, à Notre-Dame-de-la-Salette.
- > **Renouvellement de l'assurance responsabilité générale de la CSCV**
- > **Octroi du contrat de surveillance des écoles**
- > **Protocole d'entente avec la Caisse Desjardins du Cœur-des-vallées** – Le montant de 10 000 \$ a permis de supporter l'implantation d'un service de garde à l'école Sacré-Cœur, à Plaisance.

Les défis de la CSCV pour les prochaines années

La Commission scolaire au Cœur-des-Vallées traverse actuellement une période déterminante pour son avenir alors que de multiples défis se présentent à elle. Les décisions à prendre dans un avenir rapproché, qu'elles soient pédagogiques ou financières, auront des effets perceptibles pour de nombreuses années à venir.

Au cours des deux dernières années, la CSCV s'est vue imposer, par le gouvernement du Québec, des compressions budgétaires de 1,9 million \$. Jusqu'ici, la CSCV a réussi à comprimer ses dépenses de 650 000 \$. Les services directs aux élèves ont été, pour l'essentiel, épargnés. Certaines mesures ciblées ont également permis d'éponger 400 000 \$. Malgré ces efforts, un manque à gagner de 850 000 \$ demeure. Pour l'année scolaire 2012-2013, ce montant est épongé par l'utilisation du surplus cumulé de la CSCV. Une situation intenable au fur et à mesure que le surplus cumulé fond comme neige au soleil. La CSCV devra, plus tôt que tard, ajuster son offre de services en fonction de ses revenus, ce qui nécessitera des décisions douloureuses.

Mais ce n'est pas tout. La CSCV sera vraisemblablement confrontée à l'abolition du système de péréquation de la taxation scolaire qui accordait une réduction de taxe importante aux contribuables du territoire. Si l'Assemblée nationale adopte le projet de loi actuellement proposé, la CSCV se verrait privée d'un montant annuel de 5,9 millions \$, soit près de 10 % du budget de la commission scolaire. La CSCV n'aurait alors d'autre choix que de refile la facture aux contribuables. Dans l'opinion publique, la commission scolaire porterait, seule, l'odieux de cette décision, alors qu'elle lui est imposée. Pourtant, malgré cette potentielle hausse importante du compte de taxes des contribuables, pas un sou de plus ne serait disponible pour les services directs aux élèves de la CSCV.

Au niveau pédagogique, LA priorité demeure l'augmentation de la diplomation et de la qualification des élèves avant l'âge de 20 ans (voir à ce sujet la page 2 du présent rapport annuel). Bien que le nombre de décrocheurs soit en baisse importante, l'atteinte de la cible de diplomation sera un défi de taille au cours des prochaines années, particulièrement dans un contexte de compressions budgétaires à répétition.

Le rapport

... du protecteur de l'élève

Une seule plainte a été reçue, et traitée, au cours de l'année scolaire 2011-2012. La plainte concernait le transport scolaire, plus spécifiquement le lieu d'embarquement et de débarquement d'un élève du préscolaire.

Après analyse, la décision initiale de la commission scolaire était bien fondée et devait être maintenue. Toutefois, afin d'accommoder le parent, il a été suggéré que l'enfant soit embarqué, et débarqué, à l'arrêt d'autobus suivant.

Le Conseil des commissaires a accepté cette recommandation et a mandaté le Service du transport à appliquer celle-ci.

Outre cette plainte formelle, j'ai dirigé certains plaignants vers le responsable du traitement des plaintes de la commission scolaire afin de respecter la démarche de gestion des plaintes prévue par le *Règlement relatif à la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* en vigueur à la CSCV.

Me Manon Chénier, Protecteur de l'élève

... du commissaire à l'éthique

Au cours de l'année, j'ai été saisie d'une plainte concernant un membre du Conseil des commissaires. Le commissaire visé, M. Marc Beaulieu, a pu présenter sa version des faits après avoir pris connaissance du contenu de la plainte.

Après analyse, il appert que le commissaire n'a jamais été en conflit d'intérêts. Il a toutefois contrevenu à son obligation d'agir avec respect et courtoisie envers l'ensemble des membres du personnel de la commission scolaire.

Afin de déterminer la sanction appropriée, la gravité du manquement et le caractère répétitif de celui-ci doivent être considérés. Dans ce contexte, un avertissement formel a été formulé au commissaire.

Me Manon Chénier, Commissaire à l'éthique

Code d'éthique

Le code d'éthique applicable aux commissaires est disponible sur le site web de la CSCV sous la rubrique *La Commission* puis *Politiques et règlements* sous l'onglet *Secrétariat général* ou directement à l'adresse suivante : www.cscv.qc.ca/accueil/IMG/pdf/CCr40-code-ethique-CC.pdf

Les membres du Conseil des commissaires



Alexandre Iracà
Président (Démissionne
le 13 septembre 2012)



Sylvain Léger
Vice-président



Marc Beaulieu
Président du
comité exécutif



Jacques D'Août
Vice-président du
comité exécutif



René Langelier
commissaire



Michel Tardif
commissaire



Claude Auger
commissaire



Claude Benoit
commissaire



Raymond Ménard
commissaire



Dany Ouellet
commissaire



Jacinthe Brière
commissaire



Jocelyn Fréchette
commissaire



Carl G. Simpson
commissaire



Jean-Marc Lavoie
commissaire



Cécile Gauthier
commissaire



Stéphane Mongeon
commissaire



Marc Carrière
commissaire



Anik Morin
commissaire-parent
(niveau primaire)



Luc Trottier
commissaire-parent
(niveau secondaire)



Raynald Goudreau
Directeur général



Jasmin Bellavance
Secrétaire général

État des revenus et des dépenses

REVENUS	2011-2012	%	2010-2011	%
Subventions du MELS	55 078 301 \$	79.2 %	55 728 611 \$	79.7 %
Taxe scolaire	8 500 167 \$	12.2 %	8 225 781 \$	11.8 %
Autres	5 936 198 \$	8.5 %	5 981 907 \$	8.6 %
Total des revenus	69 514 666 \$		69 936 299 \$	
DÉPENSES par activité				
Activités éducatives	54 396 584 \$	76.6 %	52 654 497 \$	75.3 %
Activités administratives	4 262 744 \$	6.0 %	4 149 736 \$	5.9 %
Entretien des biens/ Amortissement	7 903 562 \$	11.1 %	8 230 723 \$	11.8 %
Activités connexes	4 303 050 \$	6.1 %	4 544 819 \$	6.5 %
Autres	125 052 \$	0.2 %	350 728 \$	0.5 %
Total des dépenses	70 990 992 \$		69 930 503 \$	
DÉPENSES par nature				
Rémunération	49 343 563 \$	69.5 %	47 899 155 \$	68.5 %
Fournitures et matériel	3 802 252 \$	5.4 %	3 676 710 \$	5.3 %
Services, honoraires et contrats	10 867 542 \$	15.3 %	10 363 802 \$	14.8 %
Équipements et amortissement	2 823 088 \$	4.0 %	3 489 233 \$	5.0 %
Autres	4 154 547 \$	5.9 %	4 501 603 \$	6.4 %
Total des dépenses	70 990 992 \$		69 930 503 \$	
Résultat net de l'exercice	(1 476 325 \$)		5 796 \$	
SURPLUS				
Surplus cumulé au 1er juillet 2011	5 224 475 \$		5 218 679 \$	
Résultats net de l'exercice	(1 476 325 \$)		5 796 \$	
Surplus cumulé au 30 juin 2012	3 748 149 \$		5 224 475 \$	

Les comités du Conseil des commissaires

Afin de débroussailler certains dossiers pointus, le Conseil des commissaires forme des comités restreints de commissaires qui effectuent une première analyse. Ces comités ont un pouvoir de recommandations auprès du Conseil des commissaires et permettent à certains commissaires de développer une expertise fine quant à certains dossiers spécifiques. Sept comités ont été formés pour l'année scolaire 2011-2012 :

- › Comité de gouvernance et d'éthique (M. Alexandre Iracà, président)
- › Comité relatif aux services éducatifs (M. Marc Carrière, président)
- › Comité de vérification (M. Marc Beaulieu, président)
- › Comité des ressources matérielles et financières (M. Marc Beaulieu, président)
- › Comité des ressources humaines (M. Jacques D'Août, président)
- › Comité relatif aux technologies de l'information et des communications (M. Jocelyn Fréchette, président)
- › Comité consultatif du transport des élèves (M. Marc Carrière, président)